

Mars - Avril 2022

eieu
dit
le@uwette

N° 195



eleuditleauwette.fr



Alain BAVAY,

Premier adjoint.
Vice-président
de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin.

La vie associative : notre bien commun

A l'heure où nous sortons d'une phase très compliquée, un temps qui nous a fait douter d'une reprise d'une vie sociale ordinaire, une période qui aurait pu mettre à mal les plus profondes convictions, nous pouvons nous apercevoir de la formidable résilience de la vie associative.

Pendant les confinements on sait ô combien nombre d'entre elles ont fait preuve d'inventivité, de créativité, d'ingéniosité pour simplement garder le contact avec leurs adhérents ou encore se rendre utile à la collectivité. Nos as-

sociations caritatives et nos couturières qui se sont attelées à la fabrication de masques en savent quelque chose.

Alors que chacun s'inquiétait de savoir si elles survivraient à cette hibernation, on voit, avec beaucoup de bonheur, que globalement elles retrouvent leurs acteurs et que s'il y a encore quelques pertes en ligne, petit à petit, elles se restructurent et retrouvent une vie de plus en plus ordinaire.

C'est parce qu'elle est consciente du caractère indispensable et irremplaçable de la vie associative que notre municipalité a toujours été présente à ses côtés, que ce soit techniquement ou financièrement. Les tumultes récents ont généré de fortes baisses de l'activité mais la commune a maintenu son soutien, facteur essentiel à une reprise la meilleure possible. C'est à ce titre qu'en 2021 plus de 20.000 euros de subventions ont été accordés à nos associations qui rendent tant de services à notre population. L'exercice 2022 sur lequel nous reviendrons prochainement ne verra pas cet effort diminué.

Si pour la municipalité l'objectif est bien de favoriser et développer la vie associative locale, pour la Communauté d'Agglomération il a été préféré, à une politique de guichet, une politique d'objectifs plus ciblés concourant à accompagner ses compétences propres.

Ainsi pour le sport, la CALL a choisi la cause de la pratique sportive de notre jeunesse. Si celle-ci permet une inclusion sociale la meilleure possible, l'apprentissage du vivre ensemble, de comprendre que l'on peut être adversaires sans être ennemis, c'est aussi en raison des indicateurs de santé catastrophiques que ce choix a été fait afin de faire de la prévention la clé de voute de son action et par la lutte contre la sédentarité tenter de corriger en partie cette situation très négative. C'est ainsi que chaque année ce sont plus de 150 jeunes de notre commune qui se voient financer une partie de leur adhésion à hauteur de 30 euros pour un montant global d'environ 5000 €.

Notre EPCI a également une autre corde à son arc en matière de financement associatif : l'Appel à Manifestation d'Intérêt. C'est ainsi que dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville que cette année encore un AMI Cohésion Sociale a été lancé. Doté de 150.000 €, il permettra d'accompagner des associations développant des projets, si possible innovants, prioritairement mais pas seulement, visant à améliorer l'insertion professionnelle et sociale, à accompagner socialement l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier ou encore développer l'accès au soin et au droit. Une partie de notre commune est en secteur prioritaire, alors pourquoi pas !

Enfin en matière de culture là aussi un AMI sera développé et une enveloppe de 100.000 euros devrait être budgétée afin de soutenir des manifestations culturelles, artistiques ou patrimoniales gratuites dont le rayonnement sera au moins communautaire.

Vous le voyez, sur notre territoire, la puissance publique est aux côtés du monde associatif. Celui-ci est le premier facteur de la cohésion sociale, du vivre et du faire ensemble, l'outil indispensable pour faire société. Alors bien sûr celui-ci serait en difficulté sans financement, mais n'existerait pas sans l'engagement, le dévouement de tous ces bénévoles, dirigeants, entraîneurs, animateurs qui donnent de leur temps, de leur énergie pour préserver et développer ce vrai bien commun. Qu'ils en soient remerciés.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les cyclo-randonneurs éleusiens gardent le cap....

Comme pour toutes les associations, la saison des Cyclo-randonneurs éleusiens a été fortement perturbée par la pandémie. En particulier, l'annulation de leur brevet ces deux dernières années. Pour 2022, le brevet devrait se tenir le 3 juillet. La pandémie marque un net recul et l'espoir de voir se concrétiser cet évènement gagne du terrain.



Photo d'archives

Le 13 février 2022, c'est dans le Foyer municipal René-Dacheville, que Bernard Pruneau, maire d'Éleu, a accueilli les cyclo-randonneurs pour leurs assises. Dans son rapport moral, le président Benoît Mroz n'a pas évincé les difficultés sportives et humaines liées au contexte sanitaire. Beaucoup d'associations ont dû se recentrer sur des activités internes, ce qui était plus difficile pour des adeptes du bitume.

Mais ce qui a manqué le plus c'est les participations aux brevets des clubs voisins avec qui, les cyclo-randonneurs d'Éleu, ont lié des liens d'amitiés et sportifs.

Son souhait est de retrouver une dynamique sportive et de voir les couleurs d'Éleu sur les routes de la région et bien au-delà.

Il remercia Thierry Boucher pour sa 30^e année de fidélité au club. L'association des randonneurs éleusiens fut créée en 1984. Puis il adressa au maire un vif remerciement pour sa présence, celle des élus et pour la subvention votée par le Conseil Municipal en mars 2021.

Le bilan financier, présenté par la nouvelle trésorière Mme Marie-José Pawlowski, reste positif malgré le manque de rentrée d'argent.

Jean-Claude Pawlowski, le secrétaire présenta sommairement la liste des engagements pour l'année en cours. Il remit à chacun un calendrier des sorties proposées en assurant que rien n'était définitif. Dans les prévisions, mais pour 2023, une sortie en Allemagne, à Ense, notre ville jumelle.

Pour clore la séance, Bernard Pruneau, maire, se félicita de la bonne tenue de l'assemblée et se montra satisfait qu'elle puisse à nouveau se dérouler. Il remercia le président pour son invitation. Enfin, il rappela aussi le contexte sanitaire et que nous attendons tous, avec une impatience certaine, de retrouver un rythme de vie normale.

C'est autour du verre de l'amitié que chacun et chacune ont pu échanger des souvenirs et se projeter dans un avenir que l'on souhaite chargée de belles aventures (à bicyclette...).

Première assemblée générale du Team Trail Lensoise



Le samedi 15 janvier 2022, la Team Trail Lensoise a organisé sa première assemblée générale à la salle Fléchier.

En présence de Monsieur le Maire Bernard PRUNEAU, le Président et entraîneur, Sébastien DUWATTEZ, entouré des membres du bureau, a dressé le rapport moral et financier de l'association.

Ont été également abordés les futures courses et stages ainsi que les projets à court et à long terme qui pourront être déployés sous réserve de la situation sanitaire.

Une petite escapade en Ense (Allemagne), ville jumelée avec Éleu, pourrait être envisagée.

Pour clôturer l'assemblée, les athlètes se sont vus remettre dans une ambiance chaleureuse et en présence des sponsors, leur maillot officiel.

Tous les nouveaux membres sont les bienvenus.

Entraînements les mardis et jeudis à 18 h 15 au complexe sportif Henry-Somville à Éleu.

Sorties trail le week-end

Renseignements :

06/13/34/96/97 ou teamtraillensoise@yahoo.com

Brèves communales...

JOBS D'ETE 2022, C'EST MAINTENANT !

Un job d'été pour financer vos études, un projet ou pour acquérir une expérience professionnelle, la Municipalité propose **aux étudiants âgés de 17 à 25 ans** des jobs d'été pour la période du 4 juillet au 26 août.

Le formulaire est disponible à l'Accueil de la Mairie et téléchargeable sur le site de la Ville : www.eleuditleauwette.fr

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 15 avril 2022.

VACANCES DE PRINTEMPS

Le Centre de loisirs sans hébergement sera placé sous la responsabilité de Mlle Julie Deshaies.

Il fonctionnera du lundi 11 avril 2022 au vendredi 22 avril 2022.

LES INSCRIPTIONS :

Elles se feront en mairie dès le lundi 21 mars 2022 au vendredi 1^{er} avril 2022 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h sauf le dernier jour, soit le 1^{er} avril 2022, où les inscriptions se termineront à midi.

Enquête statistique sur les loyers et les charges

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, du 23 mars au 16 avril 2022, une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

CENTRE DE LOISIRS EN IMAGES...



Goûter réalisé par les enfants



Sortie à Kidzy



Au centre d'équitation



Sortie patinoire

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2022/2023



École Hélène-Boucher : Les 26 et 28 avril et le 5 mai de 16 h 15 à 17 h. Si ces dates ne sont pas possibles, appelez pour prendre un rendez-vous.



École Jules-Fassiaux : Les jeudi 28 avril et jeudi 5 mai toute la journée.



École Jules-Verne : Jeudi 5 mai de 8 h 30 à 9 h 30, de 11 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30.

Pour les enfants **venant de la maternelle Hélène-Boucher** se munir du livret de famille et du carnet de vaccination. Pour les enfants **venant d'une autre école** se munir du **certificat d'inscription délivré par la mairie**, du livret de famille et du carnet de vaccinations.

Si les dates et horaires ne convenaient pas, l'inscription se fera exceptionnellement sur rendez-vous. Vous pourrez laisser un message à cet effet au 03 21 28 00 73.

École Gisèle-Hernu : Les inscriptions ont eu lieu du 7 au 25 mars. Néanmoins, il est toujours possible d'inscrire votre enfant sur rendez-vous avec le directeur M. Ludovic Ferdin.

Franc succès au Tournoi de judo d'Eleu



Dimanche 13 mars, le Judo-club d'Eleu organisait son tournoi annuel de judo au complexe Henry-Somville d'Éleu-dit-Leauwette.

11 villes avaient répondu présentes : Lens, Barlin, Grenay, Vendin-le-Vieil, Sallaumines, Pont-à-Vendin, Alain-Saint-Nazaire, Hulluch, Billy-Berclau, Vimy et Eleu.

Près de 370 enfants ont participé dans les catégories baby judo, mini poussins, poussins et benjamins.

Eleu Infos tient à féliciter tous ces jeunes judokas pour leurs prestations après les difficultés rencontrées durant ces deux dernières années perturbées par la crise sanitaire. Bravo à tous!



Les 19 et 20 février se sont disputés les championnats régionaux des Hauts de France dans la compétition «jeunes arbitres». Deux Éleusiens étaient qualifiés : Kyllian et Dylan Goguez. Après une longue journée d'arbitrage, Dylan obtient la 3e place et se qualifie pour les Championnats de France qui se dérouleront les 26 et 27 mars 2022 à Villebon-sur-Yvette (Région Parisienne).

Solidarité avec le peuple ukrainien

Collecte de produits de première nécessité

Dépôts des dons à la mairie du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les dons collectés seront récupérés par la Protection Civile du Pas-de-Calais.

Liste des dons :

Logistique : Lits de camp, sacs de couchage, couvertures de survie, vêtements, matériel électrique (projecteurs, lumières, rallonges, générateurs).

Hygiène : Gels et savons corps, dentifrices, brosses à dents, couches et lait maternisé, médicaments (non périmés), rasoirs, mousse à raser, serviettes hygiéniques.

Secours : Gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériel de suture, blouses médicales, bandages élastiques, garrots, lecteurs à glycémie, pansements hémostatiques, pansements, solutions antiseptiques, matériel médical (respirateur, défibrillateur, moniteur...).

AUTRES POSSIBILITES :

Vous pouvez envoyer « DON » par sms au 92 3 92.

Secours populaire : <https://don.secourspopulaire.fr/ukraine>

Secours catholique :

<https://don.secours-catholique.org/urgence-ukraine>

Agence des Nations Unie pour les réfugiés :

<https://donner.unhcr.org/urgence-ukraine>

Site de la Protection civile : don.protection-civile.org

IBAN : FR76 10278005 9800 0201 6430 684

BIC : CMCIFR2A

Titulaire : FNPC Tour Essor

14, rue Scandicci 93500 PANTIN

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

ÉLEU-DIT-LEAUWETTE

SAMEDI 16 AVRIL 2022

CONCOURS DE BELOTE

Organisé

par

le Comité des fêtes



Salle Fléchier

Yves : 06 28 27 81 76

5 parties en 1201 points (sans annonce)

- Inscriptions à partir de 14 h 30
- Début du concours à 15 h

Mise : 6 euros par joueur

Buvette
Restauration

Coupes + total des inscriptions
+ 50 euros offerts
par le Comité des fêtes